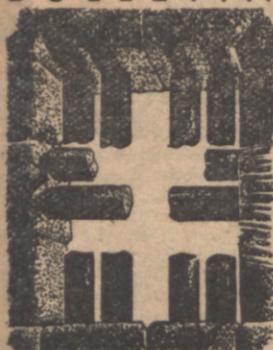


BULLETIN



MENSUEL

de l'ADIR

# VOIX ET VISAGES

4, RUE GUYENEMER - PARIS-6<sup>e</sup> ▼ LITTRÉ 30-09

## Le prochain Procès des criminels de guerre de Ravensbrück

Le premier procès des criminels de Ravensbrück est terminé. Tous les criminels condamnés à mort sont, à l'heure actuelle, exécutés, à l'exception de Treite et de Mory qui se sont suicidés, et de Salveguart, qui a obtenu un sursis.

Vous savez déjà que quatre des accusés comptant parmi les plus coupables ont été condamnés à des peines de prison (10 et 15 ans). Les quelques négligences que nous devons déplorer dans ce premier procès ne doivent pas se reproduire dans le second, et c'est pourquoi nous faisons un appel pressant à vous toutes, en vous demandant de nous envoyer vos témoignages écrits. Ces témoignages doivent être nominaux contre chaque accusé et non pas contre le camp. Nous vous donnons plus loin, la liste des accusés du prochain procès. La feuille de réponse devra porter en haut et à droite, très lisiblement, le nom de l'accusé contre lequel vous pouvez déposer. En haut et à gauche, votre nom et votre adresse. Ensuite, vous devez exposer très clairement et avec beaucoup de précision, les circonstances dans lesquelles vous avez vu l'accusé commettre un acte criminel. Il se peut que vous n'ayez pas vu vous-même l'acte criminel en question, mais que cela vous ait été raconté par une de vos camarades morte depuis. Dans ce cas vous devez le spécifier très clairement, donner le nom de la camarade en question, et indiquer tout ce que vous savez d'elle (sa sincérité, sa personnalité, son esprit d'observation et, en général, tout ce qui peut authentifier son jugement).

Voici maintenant les noms des accusés du prochain procès; nous avons le regret de ne pouvoir vous donner leurs photos, mais nous n'avons encore pu nous les procurer. Ils sont groupés par catégories, ce qui vous permettra de les reconnaître plus aisément. Nous allons essayer de vous donner pour chacun une petite notice explicative qui vous aidera à l'identifier.

\*\*

### OBERAUFSEHERINNEN

#### 1) Langenfeld.

Cette Oberaufseherin en chef a quitté le camp à la suite d'une machination du

commandant Suhren (actuellement en fuite) et du couple Binz-Browning. Elle a été emprisonnée quelque temps au Bunker, pour des raisons obscures. Il est peu probable qu'aucune Française l'ait connue car elle a quitté le camp avant l'arrivée des premiers transports français. Elle était d'ailleurs infinitimement moins coupable que les Oberaufseherin qui l'ont suivie.

#### 2) Klein-Plaubel.

Cette Oberaufseherin en chef a succédé à Langenfeld. Vous l'avez toutes connue : c'était une petite femme qui se tenait très raide, avec la poitrine en avant; elle avait des cheveux roux grisonnans; son âge était entre 40 et 50 ans. Elle était assez dure mais infinitimement moins féroce que Binz qui était Oberaufseherin en second.

#### 3) Brunner (Luis).

A remplacé Klein-Plaubel en janvier 1945, comme Oberaufseherin en chef. Elle venait d'Auschwitz qu'elle avait quitté après l'évacuation du camp, en janvier 1945; de même que Klein-Plaubel, elle a eu comme Oberaufseherin en second la trop fameuse Binz.

Brunner avait des cheveux noirs, une taille moyenne; c'était une assez belle femme de 30 ans, et très certainement une criminelle, mais il s'agit de le prouver. Elle a très certainement participé à l'organisation des sélections et de la chambre à gaz : ses fonctions seules suffisent à le prouver. Le fait qu'elle venait d'Auschwitz à lui seul devrait suffire aussi comme inculpation. Néanmoins, vous le savez, les tribunaux ne considèrent ces deux ordres de faits que comme une présomption. Nous faisons donc appel à vous, chères camarades, aussi bien celles de Ravensbrück que celles d'Auschwitz, pour rappeler vos souvenirs concernant cette femme.

### JUGENDLAGER

Les six criminels suivants étaient tous employés au Jugendlager. Là encore, cela devrait suffire à les faire condamner. Camarades survivantes du Jugendlager (vous n'êtes pas nombreuses !) essayez de vous souvenir des six personnages dont les noms suivent :

### IN MEMORIAM

#### COLETTE PIJEAUD

Le 13 décembre 1943, au revier de Ravensbrück s'éteignait après trois semaines de maladie, Colette Pijeaud, femme du lieutenant-colonel Pijeaud, chef d'état-major des forces aériennes françaises libres, chef du groupe Lorraine, tombé en Libye le 6 janvier 1942.

Je l'avais connue à la prison d'Aix-la-Chapelle en novembre 1943 et nous avions été dirigées ensemble sur Ravensbrück le 1<sup>er</sup> novembre. Depuis cette date, nous ne nous étions jamais quittées, et c'est ensemble encore qu'ayant contracté la scarlatine, nous étions admises au revier.

J'ai assisté au développement de son mal et bien que très malade moi-même, j'ai conservé un souvenir très précis de ses derniers instants. Je la revois, elle si gracieuse, si fine, avec ses admirables cheveux blonds, peu à peu se transformer sous l'effet de la maladie, conservant malgré tout un grand courage.

Jusqu'au dernier moment, résistant à la douleur causée par un énorme phlegmon sous le bras qui compliquait son mal, elle garda son charmant sourire et une confiance entière dans l'avenir. Elle voulait vivre pour assister à la victoire certaine, pour retrouver sa mère, sa sœur et ses chers enfants dont elle parlait sans cesse.

La maladie fut plus forte que sa volonté et elle fut terrassée brutalement, emportant avec elle les regrets de toutes ses camarades pour lesquelles elle s'était montrée une compagne toujours parfaite.

Denise CERNEAU « PIERRETTE ».

#### 4) Kœller (Frentisch).

C'était un des deux Säntatsdienst qui assassinaient les malades au Revier du Jugendlager (avec Salveguart et Rabe). Les deux Säntatsdienst Rab et Kœller accompagnaient les femmes qu'on conduisait à la chambre à gaz (une aufseherin les aidait très souvent mais elle n'est pas accusée dans ce procès : c'était Neideck).

Les cinq autres sont :

#### 5) Monika (Elfriede).

#### 6) Rabe (Margarethe).

(Suite page 3)

4P 4515

# NOUVELLES DE FRANCE

A toutes nos déléguées régionales, nous adressons nos excuses pour le retard apporté à l'insertion du compte rendu de l'activité de leur section. Notre dernier Bulletin, consacré à Ravensbrück, n'a pas permis de réserver la place habituelle aux nouvelles de France.

## ALICE RICHARD

Notre section de Bretagne a été très éprouvée par la disparition de notre camarade Alice Richard. Revenue lésée dans sa chair, malgré sa fatigue elle avait tenu à se mettre au service de ses camarades. Elle était l'animatrice de notre section de Rennes; celle aussi du C.O.S.O.R., assurant ainsi la liaison entre ces deux organismes. Elle apportait dans cette tâche le même enthousiasme qu'elle avait mis au service de la Résistance. D'abord au réseau Turma, elle fut une organisatrice des corps francs de Bretagne. Ensuite, ainsi que l'a si bien dit un de ses camarades, elle était partout, partout où il fallait servir, que ce soit dans les réseaux de renseignements au maquis, ou dans les réseaux d'aide aux alliés tombés sur notre sol. Prise, torturée selon le processus habituel, l'ennemi ne connaît rien des missions qu'elle avait accomplies.

Déportée, elle sut dans l'enfer de Ravensbrück garder sa dignité et la flamme qui brûlait en elle demeura toujours vivace.

Notre A.D.I.R. perd en Alice Richard une animatrice difficilement remplaçable.

A sa famille, à nos camarades de Bretagne, nous adressons nos bien vives condoléances.

## SECTION DE RENNES

Une réunion amicale a eu lieu le samedi 19 avril chez Mme Françoise Elie, 3, place du Colombier à Rennes.

Mme Simone Sibirl-Lefebvre, de Saint-Malo, qui a fait quatre ans de forteresse, a évoqué quelques-uns de ses souvenirs. C'est un premier pas de notre Section de Rennes pour regrouper les camarades qui ne sont pas encore inscrites à l'A.D.I.R.

## SECTION DU FINISTERE

Mme Kervalla, rue de Glasgow à Brest, Mme Monique Le Quennec, rue de Kerlérec à Quimper, se tiennent à la disposition de nos camarades pour faire la liaison avec Paris.

## SECTION DE LA LOIRE-INFERIEURE

L'Assemblée générale annuelle de la section a eu lieu le 16 février à 10 heures chez Mme Delavigne, 6, boulevard Amiral-Courbet à Nantes, présidente.

Vingt-quatre membres étaient présents.

Après lecture du rapport moral sur la vie de la section par Mme Jane Bouvron vice-présidente, Odette Bernier, assistante sociale, exposé à ses camarades les résultats obtenus au cours de l'année écoulée.

On passe ensuite au vote, pour élire un bureau définitif, qui est ainsi constitué : Présidente : Mme J. Delavigne, déportée. Vice-présidente : Mme J. Bouvron, déportée ; Mme G. Viel, internée.

Secrétaire : Marguerite Dobigeon, déportée. Secrétaire adjointe : Mme J. Ballu, déportée.

Trésorière : Jacqueline Bernier, déportée. Trésorière adjointe : Mme E. Barraud. Assesseurs : Mme M. Abraham ; Mme Martinin.

Assistante sociale : Odette Bernier.

Mme Delavigne rappelle qu'une permanence a lieu le deuxième samedi de chaque mois, de 16 heures à 19 heures, chez la secrétaire Mme Dobigeon, 12, rue du Château-Rouge, et elle invite cordialement toutes les adhérentes à assister au goûter qui agrémentera la permanence.

## SECTION DE LYON

Très régulièrement chaque mois (27 février, 27 mars, 24 avril), une réunion groupe sous la présidence de Mlle Streisguth les camarades lyonnaises. La section de Lyon, extrêmement vivante, présente les réalisations suivantes :

A) Causerie-conférence sur des sujets d'actualité sociale ou éducative. Une première causerie a été faite à la réunion du 24 avril par Mlle Jolivet, journaliste au *Progrès*, sur les destinées de la France, les Etats mondiaux et les possibilités de guerre. Cette causerie a été très écoutée.

B) Relations épistolaires avec les camarades déportées étrangères, qui donnent lieu à des échanges d'idées intéressantes.

C) Visites et envois de colis aux camarades en sana. Des malades du Plateau d'Assy ont été choisis pour être soutenus par nos amies lyonnaises. Les colis sont confectionnés par trois ou quatre adhérentes de la section, ils ont ainsi un caractère plus intime, plus familial, et changent du paquet classique et officiel.

D) Excursions à la campagne. La prochaine sortie réunira les camarades chez Mme Cattin, à Port-Galland dans l'Ain, qui met gracieusement sa maison à la disposition de nos camarades.

## SECTION ORLEANAISE

Deux réunions ont groupé les camarades de la section orléanaise. Le 18 janvier, malgré le froid et le vilain temps, des camarades étaient venues de Montargis et de Châtillon se joindre chez Mme de Robien, et la distribution des colis de Noël s'est faite dans une ambiance agréable. Le 11 mai, autour d'une table agréablement décorée, un déjeuner de qualité, qui était loin de rappeler le camp, réunissant à nouveau quelques Orléanaises ; nous étions peu nombreuses, cela s'explique car la région est étendue, les déportées très dispersées, les moyens de communication difficiles, mais il faudrait que chacune imite Mme Mura qui, partie à 4 h. 30 de son Châteauneuf-sur-Cher, arrivait toute souriante à midi. Des photos ont été tirées, qui seront un souvenir d'une journée du souvenir.

## SECTION DE SAINT-ETIENNE

Le deuxième dimanche de chaque mois réunit les camarades stéphanoises autour d'un goûter chez Mme Gorce-Rousseau, 41, rue Franklin. Sous l'impulsion de notre camarade qui donne toute son activité à notre A.D.I.R., les camarades sont heureuses de se retrouver. Grâce à ce regroupement, nous avons pu aider les camarades dans l'ennui, signalées par notre déléguée.

## SECTION DE BORDEAUX

La section de Bordeaux est devenue extrêmement vivante sous l'impulsion d'Irène Tersa, 112, rue Fondaudège, qui met toute son activité au service de nos camarades.

Une réunion-goûter a groupé nos adhérentes le 1<sup>er</sup> mars, dans une chaude ambiance d'amitié.

Mme Tersa a pu obtenir du Don suisse des médicaments et le docteur Deffieux, en liaison avec le docteur Leporz, a accepté d'enthousiasme d'assurer les consultations médicales. Ces consultations ont eu lieu au domicile de notre déléguée. Cette initiative est extrêmement heureuse au moment où l'on constate chez la plupart des déportées un fléchissement de la santé.

## SECTION DE LA MOSELLE

La section de la Moselle est toujours extrêmement active et des réunions mensuelles groupent les adhérentes, sous la

## Notre Bibliothèque

*Triangle rouge*, par Catherine Roux, illustré par Jean Chièze, aux Editions Audin et Cie à Lyon.

La légende de la première illustration donne le ton du livre : « J'ai voulu montrer celle qui surmonte ses souffrances et recueille les larmes de la poésie. »

C'est un livre étrange que celui de Catherine Roux. Dans l'enfer de Ravensbrück, elle a su retrouver les fées de son enfance et créer pour elle-même et celles qui l'entouraient cette vie imaginative si nécessaire pour tenir. C'est un des rares livres sur la déportation qui rend compte de ce besoin d'évasion et de poésie.

Livre attachant, unique en son genre, qui fait peut-être un peu trop oublier au lecteur la dure réalité dans laquelle ont dû se débattre les femmes déportées. *Dans les griffes nazies*, par Suzanne Busson.

*Terre de cendre*, par Rozane Lascroux.

Deux livres de souvenir, deux témoignages de plus de la barbarie nazie. Viennent-ils trop tard après tant d'autres ! Il est vrai que l'oubli a rapidement recouvert tant de morts et que les vivants tournent la tête pour ne plus voir les charniers et les crématoires. Suzanne Busson et Rozane Lascroux, chacune avec sa sensibilité propre, évoquent l'effroyable aventure que nous avons toutes connue : Fresnes, Romainville, le voyage vers l'Allemagne, Ravensbrück, Mauthausen.

*Les Cahiers du Rhône « Ravensbrück ».*

Nous rappelons que nous tenons à la disposition de nos camarades des exemplaires des *Cahiers du Rhône* consacrés à Ravensbrück. Ils sont vendus au bénéfice de notre Association au prix de : 200 francs.

présidence de Mlle Dahlem, conseillère municipale de Sarreguemines.

## SECTION DE TOULOUSE

A fin mars a eu lieu, chez Mme Mongelard, une réunion au cours de laquelle les camarades ont eu le plaisir de déguster dans une atmosphère de réelle sympathie un thé exquis, ainsi que de savoureux gâteaux, accompagnés de crème au chocolat (le tout avait été envoyé par Paris). Il a été décidé, d'un commun accord, que ces rencontres auraient lieu le dernier samedi de chaque mois.

## SECTION DE CLERMONT-FERRAND

Notre camarade Maggy Degeorge, 20, r. George-Clemenceau, opère le regroupement de nos camarades du Puy-de-Dôme. Elle y apporte tout son enthousiasme et toute son activité. Camarades dans l'ennui adressez-vous à elle, elle assurera la liaison avec Paris.

## SECTION DU NORD

Mme Martinache, avocate à Lille, offrait l'hospitalité chez elle, dans une grande salle très agréable, à toutes les camarades venues se regrouper. Cette réunion très sympathique a permis à des camarades qui s'étaient perdues de vue depuis la libération ou presque de se retrouver. Mme Bernard apporta à toutes les messages de notre dernier congrès, faisant ainsi mieux connaître notre Association.

## SECTION DE LA SAVOIE

Mme Vaillot, 15 bis, avenue de Chambéry, à Nancy, a fait ces derniers mois un très gros effort pour regrouper nos camarades. Elle est parvenue dans sa région à un très beau résultat. C'est seulement grâce à ce regroupement que nous pouvons, de Paris, venir en aide à nos camarades.

## Le prochain procès des criminels de Ravensbrück

(Suite)

7) Schenk (Kurt).

8) Bertel (Josef).

9) Kot.

### REVIER

Le groupe suivant est celui du Revier :

10) Docteur Orandi (Benno).

Vous connaissez toutes le Dr Orandi, grand blond, toujours très élégant.

Les trois autres sont des Schweister :

11) Krzock (Lisa).

Vous avez toutes connu la Schweister Lisa, grande femme blême, fort aigre, fort méchante, qui ressemblait à un long salsifis gratté.

12) Rodenfeld (Frieda).

13) Haake (Martha).

### BETRIEBE

Le groupe suivant est celui des Betriebe :

14) Opitz (Friedrich).

Toutes celles qui ont travaillé au Betrieb, l'ont connu. C'était un homme petit, complètement rasé, légèrement chauve, le nez court, le teint blême et malsain, deux gros yeux pâles de poisson-mort, des lèvres minces, de petites jambes grêles supportant un tronc assez gros. Il était le chef des Betriebe et louait à l'administration de Ravensbrück les prisonnières qu'il faisait travailler pour son industrie; il était très âpre au gain, et devait rembourser à Ravensbrück, une indemnité pour la nourriture fournie à ces prisonnières. Il discutait continuellement à ce sujet avec la direction du camp et il avait fini par faire faire des cuisines spéciales, à la suite de quoi, les malheureuses femmes des Betriebe furent encore plus mal nourries que celles du vieux camp. Il exigeait un rendement maximum. Au début de 1943, il a réuni les S.S. et Auffseherinnen qui l'aidaient dans le Betrieb, pour leur recommander de traiter chaque prisonnière comme une criminelle; c'est lui qui a maintenu à leur poste les épouvantables brutes qu'étaient Binder, Jurgelein (surnommé « le Grand Maïpa »), et Pietsch, et il savait parfaitement qu'outre le défaut de nourriture, la terreur était son principal moyen d'obtenir un bon rendement, jusqu'à ce que mort s'ensuive.

15) Graf (Josef).

Etait l'adjoint d'Opitz, il est également bien connu de toutes les prisonnières qui travaillaient au Betrieb.

### ADMINISTRATION

Le groupe suivant est celui des officiers d'administration. Ils ne sont très bien connus que de celles qui ont travaillé dans les bureaux; nous prions instamment celles de nos camarades qui sont dans ce cas, de nous envoyer leur témoignage au plus tôt à ce sujet :

16) Hiemann (Karl), adjudant.

Les trois autres sont tous officiers d'administration; ce sont :

17) Lauer (Kurt).

18) Ketterl (Josef).

19) Degen (Willi).

### BUNKER

Les quatre derniers appartiennent aux services du Bunker : là encore, comme pour le Jugendlager, cela représente en soi une preuve de culpabilité. Vous savez toutes ce qu'étaient le Bunker et ce qu'on y faisait. Il est vraisemblable qu'un être

# RETOUR DE SUÈDE

Vingt de nos camarades sont parties le 6 mars pour un séjour d'un mois en Suède. Ce voyage fut vraiment le résultat de l'amitié franco-suédoise.

Rencontrant à Paris Mme Schauman, nous lui avions exposé le projet qui nous tenait à cœur : réaliser en Suède ce qui s'était fait l'an passé au Danemark : vingt Françaises invitées par vingt familles suédoises.

Nous ne dirons jamais assez le dévouement de Mme Schauman, de Mlle Kjellberg et Mme Bornjesta, de M. Frick, de Mme Munck, qui ont voulu ce voyage, l'ont organisé de façon parfaite, pas plus que nous ne pouvons dire la générosité des familles qui ont ouvert leur foyer à nos camarades.

Rose Gaillot qui a eu la chance de participer à ce voyage va nous donner ses impressions.

Malmoë !

Des lumières scintillantes sur la côte sombre ! Des mouettes bleutées s'envolent devant notre brise-glace... mais déjà nous accostons et les mots de bienvenue nous accueillent, mots d'espoir et d'amitié que nous ne cesserons d'entendre pendant tout notre séjour.

Nous quittions huit de nos amies : au revoir et à bientôt !

Arrivons au train qui va nous conduire à Stockholm... des cris admiratifs et des exclamations joyeuses saluent la découverte des compartiments aux rideaux de serge verts, aux confortables coussins, aux petites lampes individuelles. Brisées par la fatigue d'une journée de transbordements, nous sombrons dans un sommeil sans rêve.

Au réveil, nous sommes un peu émues à l'idée de rencontrer cette famille suédoise qui nous ouvre si largement son foyer pour un long mois, mais cette famille attend sans doute avec une curiosité anxieuse la Française rescapée de Ravensbrück.

Je passe rapidement sur l'aimable premier contact avec Mme Schauman et Mlle Kjellberg. Plusieurs d'entre vous ont eu le plaisir d'accueillir la première à l'A.D.I.R. ces jours derniers. Quant à la seconde, vous la verrez cet automne. De cette façon vous aurez pu ou pourrez les apprécier.

humain ait pu être employé dans un service pareil sans être un criminel. Pour qu'il y ait circonstances atténuantes, il faudrait que ces gens puissent prouver qu'ils ont été mis de force dans ce service et qu'ils l'ont quitté immédiatement. Leurs noms sont :

20) Zimmer.

21) Tum (Eduard).

22) Trasser (Philipp).

23) Hasse.

\*\*

Nous insistons énormément pour que vous nous envoyiez au plus tôt vos réponses, pour que ces réponses soient aussi précises qu'il vous sera possible de le faire. Si vous connaissez des camarades susceptibles de nous donner des informations, écrivez-nous pour nous donner le nom et l'adresse de ces camarades et nous nous adresserons à elles directement.

Nous allons essayer d'avoir les photos des accusés ici, de façon à vous permettre de ne pas confondre.

G. T.

A l'hôtel, une à une les familles arrivent... Présentation, sourires timides et non moins timides essais de conversation... Parlez-vous anglais ?...

Je ne peux vous décrire le détail de nos journées, mais je voudrais vous faire comprendre les raisons de notre attachement à la Suède.

Première impression inoubliable de Stockholm sous la neige, neige sur la terre et neige sur l'eau, ou plutôt sur la glace, un coin de port libre dont le ciel triste et charmant est troué par les mâts des bateaux silencieux. Des canards dorment, l'air satisfait, dans leurs trous de glace... Mais, qu'un rayon de soleil illumine le ciel de Stockholm et la vie se transforme. On peut réellement parler en Suède d'une religion de la lumière. Les Suédois tournent des visages extasiés vers le soleil dès qu'il commence à briller; c'est vers lui que montent les chants heureux des étudiants lorsqu'ils célèbrent, le 30 avril, la grande joie du printemps et de la vie nouvelle qui commence avec le réveil de la nature.

La ville est encore sous la neige, qui devient boue affreuse comme dans toutes les villes du monde, sur la chaussée et les trottoirs. Mais, sur les marches du Musée national et du théâtre dramatique, les promeneurs se chauffent amoureusement aux rayons d'un soleil pourtant bien pâle aux yeux d'habitants de pays plus favorisés.

L'étude de ce pays nous donne une belle leçon d'optimisme et d'énergie dans sa lutte contre des conditions de vie si rigoureuses. Je suis encore sous le charme des intérieurs suédois si nets, si clairs, si ordonnés... Je regrette l'exiguité de notre bulletin qui ne permet pas la publication des photos! Partout des plantes vertes! Une simple branche de lierre grimpe légèrement et se déploie sur un mur blanc. Et, puisque nous sommes en Carême, nous trouverons dans chaque maison de ravissantes fleurs de plumes, aux délicats coloris qui, durant toute cette période, décorent les intérieurs suédois.

Cette coquetterie se retrouve dans les très modestes habitations, même dans les « slums ».

Toutes les maisons, même les plus modestes, sont coquettes et très soignées; les « slums » eux-mêmes n'ont rien à voir avec les taudis encore malheureusement trop nombreux chez nous. Le standard de vie des ouvriers est d'autant plus remarquable que les salaires sont relativement bas et le coût de la vie assez élevé, surtout depuis ces dernières années. Ceci est dû à une organisation sociale très poussée qui n'est que le prélude à un plan de réformes proposé par le parti social-démocrate et qui sera appliqué dès l'an prochain si la nouvelle loi concernant les impôts est votée.

Au cours de nos promenades dans la région, nous avons admiré de très belles céramiques et nous avons visité la célèbre fabrique de Gustavberg. Au Musée national, les cristaux rares, les tissus imprimés avec de vives couleurs et les reliures précieuses, chefs-d'œuvre caractéristiques de l'art suédois, nous ont fait regretter la brièveté de notre séjour.

Il est donc à souhaiter que s'intensifient des échanges culturels entre la Suède et la France, échanges ne pouvant que favoriser et augmenter les liens qui depuis Bernadotte nous unissent à ceux qui s'appellent encore avec fierté les « Français du Nord ».

ROSE GAILLOT.

## CHRONIQUE MÉDICALE

### Recrudescence de la Primo-Infection Tuberculeuse de l'Enfance.

Dans tous les services hospitaliers, dans tous les dispensaires on observe un accroissement important du nombre des primo-infection tuberculeuses de l'enfant, c'est-à-dire des enfants contaminés récemment par la tuberculose.

De ce phénomène deux facteurs doivent être considérés responsables :

1<sup>o</sup> Le nombre élevé des tuberculeux en cure libre;

2<sup>o</sup> La mauvaise hygiène des locaux d'habitation, le plus souvent insuffisant, favorisant les promiscuités nocives.

Le nombre de lits des sanatoriums en France a toujours été insuffisant. Depuis le retour des déportés, des prisonniers, dont un trop grand nombre se sont montrés tuberculeux, cette insuffisance n'a pu que s'exagérer. Il a donc fallu laisser en cure libre des sujets qui devraient être en sanatorium tant pour eux-mêmes que pour leur entourage.

L'insuffisance notoire des logements, l'entassement des familles, augmente pour les enfants les risques de contamination.

Dans les circonstances actuelles, seules la compréhension des malades, la sagesse et l'initiative des parents peuvent préserver les enfants d'une infection qui est pour eux d'autant plus grave qu'ils la contractent plus jeunes.

Pour cela, il faut :

a) S'il existe un tuberculeux dans l'entourage de l'enfant (famille ou ami), éviter très strictement tout contact entre le malade et l'enfant. Ils ne doivent pas se voir;

b) Si les circonstances obligent à recevoir en séjour au foyer familial un parent ou un ami tuberculeux, écarter l'enfant en l'envoyant ailleurs pendant la durée de ce séjour, même s'il doit être là-bas dans des conditions moyennes, tout est préférable pour lui à la vie au contact d'un tuberculeux;

c) Toute personne qui tousser ou est suspecte de tuberculose doit, pour les autres, se faire examiner, soigner; elle doit être la première à refuser la visite d'un enfant et à s'éloigner de foyers où vivent des enfants.

Ces notions sont dures à entendre pour ceux ou celles qui, après avoir tant souffert, sont revenues malades et auraient besoin de se sentir entourés d'affection et que la présence d'enfants, plus que d'autre, aide à oublier les horreurs vécues. Elles sont cependant essentielles à connaître et à appliquer. Ce sont les seules mesures qui permettront de réduire le nombre dangereusement croissant des primo-infection tuberculeuses de l'enfant.

## ANNONCES

Camarade demande gérance quelque dans n'importe quel département.

Une camarade est susceptible de faire tricot chez elle.

Une de nos camarades recherche une place de coiffeuse, Paris ou banlieue.

Une jeune femme enceinte recherche place sténo-dactylo.

Une camarade offre une place de dame de compagnie dans un château de Bretagne. Gain mensuel 2.000 francs.

S'adresser au service social.

Avons offres nombreuses de séjour pour l'été à la campagne à condition d'aider un peu.

S'adresser au service social.

## NOTRE FOYER

Le mercredi 21 juin a eu lieu, à notre foyer, le dîner de la Santé.

Nos camarades n'étaient pas extrêmement nombreuses, sans doute n'avaient-elles pas lu attentivement le dernier bulletin où il était annoncé.

Certaines de nos camarades nous ont fait le reproche de ne pas avoir été prévenues. Pour ces dîners amicaux, il nous est impossible d'envoyer des convocations individuelles; nous en faisons l'annonce dans *Voix et Visages*. Néanmoins, le dîner de la Santé, malgré l'absence d'un grand nombre, s'est déroulé dans une grande cordialité.



*Le Dîner des Forteresses : Cottbus, Aicha, Anrath, Lübeck, etc., aura lieu le Mercredi 23 Juillet, à 19 h. 30, à notre Foyer.*

*Prière de s'inscrire avant le 20 Juillet. La cotisation de 50 fr. sera perçue au dessert.*

## CARNET FAMILIAL

### NAISSANCES

Nous apprenons avec plaisir la naissance de Frédéric, fils de M. et Mme Edmond Barraud, née Gisèle Chevalier du Fau;

de Michel, fils de M. et Mme Bernard Anthionoz, née Geneviève de Gaulle;  
de Josiane, fille de M. et Mme Gaston Bonneton;

de Nicole, fille de M. et Mme Michel Feuermann;

de Marie-Nicole, fille de M. et Mme Paul Bicharzon.

Bonheur et prospérité à cette nouvelle génération.

### MARIAGES

Nous avons le plaisir d'apprendre le mariage de Marie-Thérèse Bizot avec M. René Couillaud;

de France Lafargouette, professeur de lettres au collège de Montargis, avec Georges Touvenot, peintre graveur. prix de Rome.

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

### DECES

Nous avons eu la douleur d'apprendre la mort d'Yvonne Bermann, de Bordeaux, décédée le 28 mars. L'A.D.I.R. était représentée à ses obsèques par une délégation importante de nos camarades de Bordeaux. Nous adressons à sa famille nos bien vives condoléances.

La générale Lelong et sa fille Jacqueline ont eu la douleur de perdre leur mari et père, le général Lelong, décédé dans un accident d'auto en Corse. L'A.D.I.R. leur adresse ses bien vives condoléances.

## CHRONIQUE JURIDIQUE

Extension de la qualité de déporté politique aux internés Alsaciens et Mosellans

Régime des délégations de solde et Allocations Militaires

Une circulaire interministérielle en date du 21 avril 1947 accorde à toutes personnes détenues par l'ennemi dans les camps ou prisons des départements du Haut-Rhin, Bas-Rhin et Moselle, pour des motifs autres que ceux de droit commun et à condition qu'elles y aient été internées ou incarcérées pendant les trois mois précédant la libération de leur prison ou de leur camp, le bénéfice des avantages consentis aux déportés politiques par les ordonnances des 11 mai et 18 octobre 1945.

On se souvient que la qualité de « déporté politique » avait été reconnue aux prisonniers du « Struthoff », mais à eux seuls.

Par ailleurs la circulaire susvisée précise qu'il ne pourra être opposé à cette nouvelle catégorie de bénéficiaires une date de libération antérieure au 1<sup>er</sup> mars 1945, ainsi que l'exigent les textes législatifs régulant la situation des déportés politiques.

Les primes seront payées par les comptables du trésor public sur la présentation d'un ordre de paiement établi par la direction départementale des anciens combattants et victimes de la guerre.

Les anciennes déportées et internées de la résistance saluent cette mesure d'équité. Les déportées sont heureuses d'ouvrir officiellement leurs rangs à leurs camarades d'Alsace et de Lorraine.

\*\*

La loi de finance du 30 mars 1947 (J.O. du 31 mars 1947, pages 2939 et suivantes) maintient en vigueur jusqu'au 30 juin 1947 le régime des délégations de solde et de traitement ou des allocations militaires aux ayant cause des décédés ou des disparus. Les bénéficiaires de ce régime percevront donc des avances sur pension à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1947.

## SERVICE SOCIAL

Nous rappelons à nos camarades que la permanence du service social n'a lieu que le matin. Notre assistante sociale consacre ses après-midi aux visites.

Le vendredi après-midi, l'assistante sociale reçoit les camarades qui viennent pour la suralimentation et la visite médicale.

### NOS CONVALESCENCES

Nous disposons actuellement de dix places dans des maisons de repos de la Forêt Noire. Le prix de pension est de 125 francs par jour. Ces maisons ne sont pas agréées par les assurances sociales. Faites-vous inscrire au service social et ayez soin d'avoir votre passeport en règle.

Notre maison de La Ravoire va ouvrir incessamment. Elle convient parfaitement pour nos camarades en vacances. Nous demandons une participation aux frais de 125 francs par jour pour celles qui le peuvent.

Toutes les personnes qui auraient été internées à Montluc sont priées de bien vouloir s'adresser à M. Roger Maria, 32, rue de Penthièvre, à Paris (8<sup>e</sup>).

Le Gérant responsable : C. DAVINROY

Imp. Lescaret, 2, r. Cardinale, Paris-6<sup>e</sup>.

- A T T E N T I O N -

A PARTIR DU 1er JANVIER PROCHAIN ON NE POURRA PLUS ENGAGER  
DE POURSUITES CONTRE LES ASSASSINS DES CAMPS DE CONCENTRATION

- :- :- :- :- :- :-

Nous venons d'apprendre qu'il ne sera plus engagé de poursuites à partir du 1er Janvier prochain contre les criminels de guerre et les assassins des camps de concentration. Il est donc indispensable que les poursuites soient engagées avant cette date. Pour cela, il faut que vous toutes répondez et nous envoyiez des dépositions complètes, nous permettant d'engager une action judiciaire. Vous avez ci-joint un modèle de questionnaire. Vous pouvez l'utiliser tel quel, ou bien le recopier en un aussi grand nombre d'exemplaires que vous voudrez; mais tâchez de garder la même disposition. Cependant, n'hésitez pas à ajouter plusieurs pages si votre déposition le justifie. Il n'est nullement obligatoire que vous vous serviez de la feuille qu'on vous envoie : elle doit simplement servir de modèle.

Lorsque vous ne savez pas le nom du criminel dont vous voulez parler, donnez-nous au moins son signalement aussi précis que vous pourrez le faire, ainsi que son surnom s'il en avait un, et surtout des détails sur le service dans lequel il était employé.

Si vous avez à déposer contre plusieurs criminels (ou criminelles), faites une déposition contre chaque individu sur des formulaires séparés (la feuille que nous vous envoyons vous servant toujours de modèle), afin de nous permettre de dépouiller rapidement vos dépositions.

Répondez très vite. Insistez auprès de vos Camarades qui hésitent à le faire par inertie. Faites-leur comprendre qu'il s'agit d'un devoir absolu : personne ne se soucie, à l'heure actuelle, de nous faire rendre justice; mais nous, qui avons été témoins des crimes, nous devons absolument à la mémoire de nos camarades mortes, d'en donner témoignage.

Lorsque vous avez vu le crime, précisez toutes les circonstances. Lorsque vous ne l'avez pas vu, expliquez dans tous les détails comment et où vous l'avez su.

Vous devez signaler comme crimes :

- 1°) Un assassinat proprement dit. (par les coups, par le poison, par une piqûre etc...)
- 2°) Les blessures : Le criminel a pu donner des coups, lancer des chiens, arroser d'eau froide en hiver, obliger des femmes à demeurer dans la neige en tenant une pioche à bout de bras pendant des heures, et divers autres supplices.
- 3°) Les sélections auxquelles le criminel a pu prendre part, soit pour la chambre à gaz, soit pour le Jugendlager.
- 4°) Les expériences de vivisection.

DÉPOSITION

D E :

C O N T R E :

NOM du Déclarant .....

Prénom .....

N° de Matricule .....

Date du départ de France .....

NOM des PRISONS ( ou des CAMPS ( où le déclarant ( a séjourné. ) ) ) .....

PROFESSION .....

NATIONALITE .....

ADRESSE .....

=====

IDENTITE de la VICTIME ou des VICTIMES

NOM (si possible) .....

Prénom .....

AGE (approximatif) .....

NATIONALITE .....

N° Matricule (si possible) .....

LIEU où le CRIME ( a été commis ) .....

DATE (approximative) .....

=====

NOM du CRIMINEL .....

(laissez en blanc si vous ne le connaissez pas)

Prénom .....

Surnom .....

SIGNEALLEMENT .....

(sexe, âge, taille, couleur des cheveux, des yeux, etc...)

FONCTIONS HABITUELLES  
(Par exemple : Surveillant au Betrieb)

IDENTITE des AUTRES TEMOINS du CRIME DECRIT

NOMS .....

Prénoms .....

(et toutes indications pouvant permettre de les retrouver).

Racontez-nous (au verso) les circonstances exactes et détaillés du crime. Lorsqu'il y a eu meurtre, précisez si vous avez vu le cadavre.

Si vous n'avez pas été témoin oculaire de la scène, donnez toutes indications permettant de retrouver les témoins oculaires - n'oubliez ni le lieu (Komando), ni la date, et l'heure approximative.